

Chronique Locale ROUBAIX

AUJOURD'HUI, MERCREDI 6 JUILLET.
Aujourd'hui, saint Marguillien ; demain, saint Aubert.
 Soleil : Lever à 4 h. 56 ; coucher, à 20 h. 54.
 Lune : Nouvelle le 23 ; premier quartier le 7.
 Caisse d'Épargne : Séances de versements et de remboursements, de 9 h. à 10 h. 30 et de 14 à 15 h. 30.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaix de protection de l'Enfance : 15 h. 30, local de la Gare, 141.
 A 20 h., Hippodrome-Théâtre, Tourné Baret.

UN APPEL de l'Union nationale et républicaine en faveur des enfants des écoles libres

« L'Union Nationale et Républicaine » nous prie d'insérer :
 Dans beaucoup de communes même administrées par des radicaux ou des socialistes, le conseil municipal vote en faveur des enfants de toutes les écoles sans distinction aucune des crédits pour livres et fournitures scolaires, cantines, vêtements, chaussures, remèdes et colonies de vacances.

Trop souvent, des municipalités sectaires réservent les secours aux élèves des écoles publiques et les refusent aux élèves des écoles libres. C'est contraire à la loi. M. Briand l'a proclamé lui-même lorsque, président du Conseil, il a dit à la Chambre le 24 Novembre 1909 : « Quand il s'agit des secours à attribuer sur les fonds communaux, aucune distinction ne peut être légalement faite entre les élèves indigents de l'École privée et ceux de l'École publique. En 1921 et 1922, M. Fernand Buisson et Edouard Herriot déclarèrent à la tribune du Parlement que « pour aucun démocrate, pour aucun républicain, la question des croix aux parents ne se peut poser et qu'ils n'y pouvaient pas admettre que tous les enfants n'aient pas part aux mêmes secours ».

Interprète autorisé de la loi, le Conseil d'État l'a proclamé par ses arrêts du 6 août 1897, du 24 mai 1913 et du 26 juin 1914. C'est contraire à la justice. Tous les citoyens étant appelés à payer l'impôt, tous doivent en bénéficier pour eux et leurs enfants.

C'est contraire à la liberté d'enseignement, garantie par notre constitution et notre législation scolaire ; car refuser à des enfants des secours parce qu'ils fréquentent l'école libre, c'est frapper d'amende les parents qui, au lieu d'une liberté garantie par la loi ont fait choix pour les enfants de l'École libre. C'est contraire à l'égalité. La déclaration des Droits de l'Homme dit que les hommes naissent égaux en droits et doivent demeurer égaux devant la loi. « Ce sont-ils quand on accorde aux uns ce que l'on refuse aux autres ? »

C'est la persécution de l'enfance que l'on commet à la maison, au démant, et à l'égard de la conscience, de la conscience libre des parents.
 A Roubaix, l'Administration socialiste accorde vêtements, chaussures, douces, voyage à la mer aux lauréats du certificat, mais aux seuls élèves des écoles communales. Aux petits français des écoles privées, elle s'obstine à refuser tout secours, même un gâteau le 14 juillet 1927.
 Elle fait à la loi, elle foule aux pieds la déclaration des Droits de l'Homme, elle ne veut pas se rappeler que pour la France, nos soldats ont combattu et sont morts sans distinction d'opinion et de croyances. Elle ne veut pas traiter tous les petits roubaixiens avec la même bienveillance, sans regarder à l'école qu'ils fréquentent, ni les croyances ni les opinions de leurs parents !
 Contre cette odieuse injustice, nous ne cessons de protester.

L'Union Nationale et Républicaine
 Pour permettre de distribuer le 14 juillet aux enfants pauvres des écoles libres le gâteau que la municipalité leur refuse, l'Union Nationale et Républicaine a ouvert une souscription populaire. Les dons sont reçus aux adresses suivantes : MM. Paul Dehorter, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir ; Paul Delgrange, 67, rue Nain ; René Bailly, 74, rue du Fontenoy ; Julien Ketelers, 94, rue Turgot ; Désiré Cornil, 4, rue Achille Sceppe ; Henri Pipart, rue de Beaumont ; Foyer Roubaisien, 41, rue Leroy, 7, rue des Vosges ; Robert Selsy, 89, rue Claude Lorrain ; Célestin Faroy, 124, rue Saint-Jean ; Georges Beuscart, 183, rue d'Ickerman ; Joseph Delanoy, 11, rue Saint-Louis et Georges Gilman, 264, rue de Lannoy.

Les concours d'honneur du Conservatoire
 Hier ont eu lieu, au Conservatoire national de Musique de Roubaix, les concours d'honneur de la section de chant.
 Le Grand Prix de 1.500 francs a été décerné à M. Denché, qui a présenté le plus de régularité dans les différentes œuvres imposées et son choix. M. Denché est élève de M. Agnus.

Une mention honorable de 500 francs a été décernée à M^{me} Spillers-Vandehante, douée d'une jolie voix et qui promet pour l'an prochain. M^{me} Spillers est élève de M. Fontaine.

Après le Ville Congrès de la Mutualité du Nord, à Douai
 Le tirage des primes
 Nous publions ci-dessous la liste des sociétés de la région N qui sont attributaires des primes.
 L'Espérance de Roubaix, 250 fr. ; Union amicale du Vieux-Lille, 50 fr. ; Harmonie fraternelle et mutuelle des Anciens Soldats français et alliés de Roubaix, 400 fr. ; Association amicale des Souds-Morts, à Lille, 70 fr. ; Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais, à Lille, 60 fr. En outre, l'Harmonie des Anciens Soldats français et alliés de Roubaix obtient une autre prime comme société ayant le plus grand nombre de membres présents au Congrès.

L'école de natation du quai de Gand s'ouvrira samedi
 C'est une nouvelle qui surprendra agréablement les amateurs de natation, fort nombreux en notre ville. Beaucoup avaient perdu l'espoir de voir jamais se rouvrir cet établissement si nécessaire dans une cité de travail comme la nôtre et l'on attendait patiemment l'achèvement d'un bien lointain de la piscine de la rue des Champs.

Les travaux de construction de cet établissement modèle vont, comme nous l'avons déjà annoncé, commencer incessamment. Espérons qu'ils seront poussés activement. Roubaix se doit de posséder une piscine digne de ce nom. Ceci dit, voici les heures d'ouverture de l'école de natation du quai de Gand : Dimanches et fêtes de 7 h. à midi ; lundis, de 15 à 20 h. Les autres jours de la semaine de 9 h. à midi et de 15 à 20 h.
 Les mercredis après-midi sont exclusivement réservés aux dames.
 Tarif : Entrée et cabine, 0,75 ; dépôt d'objets peu volumineux, 0,10 ; de bicyclette, 0,20 ; leçon de natation, 0,50 ; douche, 0,20 ; location d'un espace, 0,25 ; d'une serviette, 0,25.
 Section gratuite : Cabine, 0,50.

UN SOYEUX, 4 et 6, rue du Curé, à Roubaix, une grande partie de la clientèle ayant pu être servie à cause de la nombreuse affluance le jour de la braderie, cette maison a décidé de continuer la braderie à l'intérieur pendant toute cette semaine, afin de donner satisfaction à tous. 276d

L'excursion des lauréats du certificat d'études à Malo
 Nous publions ci-dessous le programme de l'excursion du 9 juillet.
 Le rassemblement des élèves se fera sur la place Chevreul, à 5 h. 45.
 Pour faciliter le rassemblement, des pancartes seront placées sur le terrain plein de la place.
 Le départ est fixé à 6 h. 20. Toutefois, il est très recommandé aux excursionnistes de se trouver à 5 h. 45, au rendez-vous ci-dessous pour permettre la distribution des cartes d'identité.
 Arrivé à Dunkerque à 8 h. 10. Rassemblement à la sortie de la gare.
 Les enfants se mettront par rangs de quatre et seront précédés par une fanfare qui accompagnera l'excursion ; ils rentreront à l'hôtel de Ville où aura lieu la réception par M. le Maire de Dunkerque, des lauréats, qui corps enseignant et du co... Les élèves y chanteront une cantate. Après la réception, distribution d'un gâteau aux enfants et visite du port ou départ pour la plage.
 A midi et demi déjeuner. Après le repas, les élèves recevront un petit pain fourré et il sera immédiatement dirigés à la Mairie, où un vin d'honneur et un gâteau seront offerts. Après la réception les enfants seront conduits à un point préablement indiqué par le maître ou la maîtresse aux familles qui seront invitées à les reprendre.

SCOLE PIGIER, 85, rue des Vosges, Préparat. aux aff. Comptabilité, Langues, Sténo-Dactylo, Cours indiv. Financ. grat. des élèves. 35331

Après le vol, suivi d'incendie volontaire de la rue Montaigne l'inculpé est transféré à Lille
 Nous avons relaté, dans notre édition de lundi, l'arrestation de Fernand Dubrunaut, 33 ans, domicilié rue de Saint-Amant. Cet individu, dans la nuit de samedi à dimanche, s'était introduit chez M^{me} Bayaert et, après l'avoir volé, avait tenté de mettre le feu à son habitation.
 Arrêté dès dimanche matin, sur la plainte de M^{me} Bayaert, Dubrunaut, qui n'a cessé de nier, a été détéré mardi au Parquet, sous l'inculpation de vol avec effraction et d'incendie volontaire.
 On s'est aperçu, en outre, au cours de l'enquête, que l'inculpé s'était pas en règle avec la loi sur les étrangers. Il sera également poursuivi pour ce dernier motif.

**En Angleterre chez des parents et des amis. Ophélie du comte de Chaume, elle avait aussi perdu l'oncle qui avait succédé à son père et le titre était passé à un parent éloigné, lady Madelon et sa mère étaient donc très pauvres pour le rang qu'elles devaient tenir, mais la mère comptait sur l'admirable beauté de sa fille, qu'elle exhibait de plages en plages d'eau, pour rétablir sa fortune par un opulent mariage. Aussi, malgré ses délicates intentions à l'égard de la mourante, Tom avait-il conçu une sorte de méfiance des amabilités dont il était lui aussi, vu l'objet de la part de Madelon.
 Et voici que pour tant un événement douloureux l'amenait à cette jeune fille. Elle venait de perdre sa mère. Il ne pouvait oublier les témoignages de sympathie reçus d'elle dans son récent deuil et venait payer sa dette.
 Introduit dans un banal salon d'hôtel où filtraient des relents de cuisine, Tom souffrit de sentir l'élegante et délicate jeune fille dans ce triste milieu. Mais elle entra, vêtue d'une robe noire unie, dépourvue de toute recherche, admirablement belle pourtant malgré la détresse pointée sur ses traits.
 Une pitite porta Tom à sa rencontre, les mains tendues.
 — C'est bien d'être venu, Tom ! dit-elle avec émotion.
 — Comment n'ai-je pas su plus tôt votre malheur ?
 — Je ne vous croyais pas à Londres, mon ami. Ma pauvre mère est morte mardi. On dut l'enterrer tout de suite, personne n'assistait à ses obsèques. J'avais télégraphié à Robert Chausse, il n'a même pas pris la peine de se déranger.**

Un maçon tombe d'une hauteur de dix mètres
SON ETAT EST TRES GRAVE
 Un très grave accident, qui a causé une grosse émotion parmi le personnel, s'est produit mardi, vers midi, aux Etablissements Alfred Motte, rue d'Axelberg.
 Un ouvrier maçon, M. Cyrille Vanneete, 25 ans, domicilié 4, Maison Rouge, à Estaimpuls, au service de M. Deffosse, rue du Moulin, à Roubaix, travaillait au sommet d'un bâtiment en construction, lorsqu'il perdit soudainement l'équilibre et vint à s'écraser sur le sol d'une hauteur de 10 mètres. Au cri d'angoisse des collègues, le malheureux fut aussitôt accouru et relevé le blessé, qui souffrait terriblement.
 M. le docteur Debruy, appelé de toute urgence, vint lui prodiguer ses soins. Le praticien constata des contusions violentes de la région lombaire et des lésions internes probables. Devant l'état très grave du blessé, il décida de le faire admettre à l'hôpital « La Fraternité ».

M^{me} Vanneete a été avertie avec tous les ménagements possibles.
L'INFORTUNE CHARPENTIER QUI AVAIT FAIT LUNDI, UNE CHUTE DE 17 METRES DE HAUT, EST DECEDÉ DANS LA SOIRÉE
 Nous avons relaté, hier, la terrible chute faite par M. Colinet, aux Anciens Etablissements Druhault, de l'ouvrage de l'usine, où le marchand d'acier s'était tenu à l'équilibre sur un échafaudage situé à 17 mètres de hauteur et son état inspirait les plus vives inquiétudes.
 Malgré les soins prodigués qui lui ont été prodigués à l'hôpital « La Fraternité », où il avait été transporté, l'infortuné charpentier rendit le dernier soupir lundi soir, vers 22 heures.
 Il est décédé avec une douleur bien compréhensible que sa famille a appris cette triste nouvelle.

EN TOMBANT, UNE SEXAGÉNAIRE SE FOULE LA CHEVILLE
 Lundi, vers 17 h. 40, place de la Liberté, face à l'épicerie Leconte, M^{me} Rosine Desfontaines, 60 ans, ménagère, domiciliée rue Delzorme, 8, cour Bouten, a glissé sur le pavé et est tombée et malencontreusement qu'elle s'est foulée la cheville gauche.
 Après avoir été pansée par M^{me} la Supérieure des Soeurs Saint-Sauveur, 24, place de la Liberté, la blessée a été reconduite à son domicile, en automobile, par M. Leconte.

UN JEUNE HOMME PROJETÉ A BAS D'UN MANÈGE SE BRISÉ LA JAMBE
 Lundi, vers 20 h. 45, M. Raymond Potier, 16 ans, chaudirier, domicilié 53, rue de Tournaï, avait pris place sur le manège d'un tournoi, établi place Carnot. Le manège tournait assez rapidement, lorsque M. Potier perdit l'équilibre et fut violemment projeté à bas du manège. Le jeune homme, qui souffrait beaucoup, fut transporté chez M. Louis Sory, cafetier, 79, rue de Lille, où M. le docteur Dupré vint lui donner les soins que nécessitait son état.
 Le praticien constata une fracture probable du péroné gauche et des contusions multiples à la face et il fut admis le blessé à l'hôpital « La Fraternité ».

M. Potier subira, du fait de cet accident, une incapacité de travail de quatre à cinq semaines.
 M. Fleher, commissaire de police du 5^e arrondissement, a ouvert une enquête.
LA BRADERIE continue jusqu'aujourd'hui
 Chausseries Bouvain, 5, r. Pierre-Motte, Rx. 20271

En voulant monter en tramway à la marche, un voyageur est projeté sur la chaussée boulevard Gambetta
 Mardi, vers 19 h. 55, un accident de tramway, dû à l'imprudence de la victime, s'est produit boulevard Gambetta, face à l'usine Motte-Bosset.
 Un tramway Mongy venait de quitter la station de la place de la Liberté, pour Lille, lorsqu'un voyageur, M. Henri Penel, domicilié 80, rue de la Barre, à Lille, se mit à sa poursuite.
 Mais le tramway avait déjà pris une certaine vitesse et lorsque M. Penel, coulant de biais le boulevard Gambetta, voulut monter sur la plateforme arrière, il perdit pied et fut projeté violemment sur la chaussée.
 Les voyageurs présents sur la plateforme, possédant un cri d'horreur. Le mécanicien freina énergiquement.
 Fort heureusement, l'imprudent avait été lancé assez loin de la voiture et ne fut pas broyé par elle.
 Sa tête avait heurté violemment la bordure du trottoir et le sang coulait à flots d'une large blessure au cuir chevelu. On le releva aussitôt et on le transporta au café Polain, où M. le docteur Bernard vint lui donner les premiers soins.
 Le praticien releva, outre la plaie de la tête, de nombreuses contusions sur tout le corps.
 Sur ces entrefaites le chef mécanicien de la Compagnie P.E. L. R. T., proposa de reconduire le voyageur le blessé à Lille, ce qui fut fait. De la, M. Penel fut transporté à son domicile, et taxi.
 « AU COLISEE » Vendredi prochain début de « Grizella », film d'art. 20258d

Après le Ville Congrès de la Mutualité du Nord, à Douai
 Le tirage des primes
 Nous publions ci-dessous la liste des sociétés de la région N qui sont attributaires des primes.
 L'Espérance de Roubaix, 250 fr. ; Union amicale du Vieux-Lille, 50 fr. ; Harmonie fraternelle et mutuelle des Anciens Soldats français et alliés de Roubaix, 400 fr. ; Association amicale des Souds-Morts, à Lille, 70 fr. ; Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais, à Lille, 60 fr. En outre, l'Harmonie des Anciens Soldats français et alliés de Roubaix obtient une autre prime comme société ayant le plus grand nombre de membres présents au Congrès.

L'école de natation du quai de Gand s'ouvrira samedi
 C'est une nouvelle qui surprendra agréablement les amateurs de natation, fort nombreux en notre ville. Beaucoup avaient perdu l'espoir de voir jamais se rouvrir cet établissement si nécessaire dans une cité de travail comme la nôtre et l'on attendait patiemment l'achèvement d'un bien lointain de la piscine de la rue des Champs.

Les travaux de construction de cet établissement modèle vont, comme nous l'avons déjà annoncé, commencer incessamment. Espérons qu'ils seront poussés activement. Roubaix se doit de posséder une piscine digne de ce nom. Ceci dit, voici les heures d'ouverture de l'école de natation du quai de Gand : Dimanches et fêtes de 7 h. à midi ; lundis, de 15 à 20 h. Les autres jours de la semaine de 9 h. à midi et de 15 à 20 h.
 Les mercredis après-midi sont exclusivement réservés aux dames.
 Tarif : Entrée et cabine, 0,75 ; dépôt d'objets peu volumineux, 0,10 ; de bicyclette, 0,20 ; leçon de natation, 0,50 ; douche, 0,20 ; location d'un espace, 0,25 ; d'une serviette, 0,25.
 Section gratuite : Cabine, 0,50.

UN SOYEUX, 4 et 6, rue du Curé, à Roubaix, une grande partie de la clientèle ayant pu être servie à cause de la nombreuse affluance le jour de la braderie, cette maison a décidé de continuer la braderie à l'intérieur pendant toute cette semaine, afin de donner satisfaction à tous. 276d

Le trafic de la Petite Vitesse
 Nous donnons ci-dessous la statistique des opérations effectuées par les services de la Petite Vitesse durant la période du 21 mai au 20 juin.
 Il résulte de cette statistique que la diminution notable dans l'importance du trafic, causée toutefois en ce qui concerne les arrivages de laines et cotons bruts.
Expéditions. — Pendant la période envisagée, on a expédié au garage de Roubaix, 15.987 expéditions, représentant un tonnage de 53.825 tonnes, contre 14.916 expéditions (un tonnage de 49.006 tonnes) au garage de Valenciennes.
Tissus. — 3.700 tonnes, dont 230 sur La Chapelle, 238 sur Calais, 228 sur Marcellin, 287 sur La Hève, 24 sur Dunkerque, 47 sur Roubaix, 30 sur Amiens, 47 sur Boulogne, 128 sur Ostende, 270 sur Anvers.
Laines pelées. — 3.038 tonnes, dont 894 sur Fournies, 68 sur Calais, 101 sur Sains-du-Nord, 87 sur Valenciennes, 79 sur Arras, 36 sur Boulogne, 20 sur Reims.
Laines crues. — 700 tonnes, dont 40 sur Calais, 27 sur Valenciennes, 12 sur Boulogne, 23 sur Marcellin, 60 sur Ostende, 93 sur Anvers, 70 sur St-Etienne.
Autres marchandises. — Laines brutes, 135 tonnes ; laines lavées, 20 tonnes ; coton brut, 40 tonnes ; métaux, 100 tonnes ; café, 191 tonnes ; minerais, 662 tonnes ; cuir, 183 tonnes ; houille, 110 tonnes ; char, 80 tonnes ; bois de construction, 57 tonnes.
Arrivages. — 1927 : 11.451 arrivages, représentant 34.876 tonnes ; — 1926 : 10.779 arrivages, avec un tonnage de 31.891 tonnes.
 Sur ce tonnage de 34.876 tonnes, il a été reçu 13.528 tonnes de combustibles minéraux contre 23.608 l'an dernier.
 Les produits textiles ont donné 5.271 tonnes contre 5.275 en 1926.
 Dans ce dernier chapitre, le laine brute contre pose 2.246 tonnes en 1927, contre 2.172 l'an dernier, 1.354 tonnes ; le coton brut accuse 923 tonnes contre 875 tonnes en 1926.
 Pour les autres produits textiles, la diminution est sensible.
LA BRADERIE CONTINUE au magasin Druhault. — On trouve, en toutes les marchandises à solder n'ont pu être exposées. 20232

UNION D'ETUDES DES CATHOLIQUES SOCIAUX. — La prochaine réunion se tiendra jeudi, à 20 h. 15, 33^e, rue du Vieil-Abreuvoir, salle du premier étage, sous la présidence de M. le chanoine Lhuette, vice-recteur de l'Université de Lille, y parlera des exigences contemporaines de l'éducation de la jeune fille.
 A cette réunion sont invités, non seulement les hommes, mais aussi les dames.
NECROLOGIE. — Nous apprenons la mort de Monsieur François Preys, ancien entrepreneur de plomberie et couverture, décédé en son domicile, 42, boulevard de Strasbourg, le 5 juillet 1927, dans sa 64^e année.
 Les funérailles auront lieu le vendredi 8 juillet, à 9 h. 1/2, en l'église du Sacré-Coeur, 816d.
LES ABONNEMENTS A LA TOURNÉE CH. BARNET. — Les Tournées Ch. Barnet donneront cet hiver, à l'abonnement, seize spectacles.
 L'abonnement comprend des avantages très intéressants : importantes réductions sur les prix des places, assurance contre toute augmentation éventuelle de ces prix, place de son choix réservée une fois pour toutes, même pour les spectacles hors abonnement, auxquels on peut bénéficier des mêmes avantages.
 Dans le répertoire qui nous est communiqué nous relevons les plus récents et grand succès de la saison parisienne : « Le Mari d'Alain », « La Digne de Biarritz », « Tu n'as pas la Vérité », « La Venia », « L'Homme à l'Espino », « Les Reprises d'un intérêt exceptionnel comme : « La Course du Flambeau », « Le Duel », « La Femme nue » et, à la demande générale, « Romance » et « Passionnément ».

Ces deux programmes s'adresseront chez M^{me} Jubé, 16, rue de la Gare, à Roubaix. La souscription sera close le 10 octobre 1927.
La Banque Estivairent, 43, rue des Arts, Lille, prend Sexton, et Amortissements inaliénables. — Argent comptant à la remise des titres. 37383

A LA MUTUELLE NADAUD. — Le Conseil d'administration et la Commission de contrôle ont décidé qu'au prochain semestre, M. Fernand Motte, président d'honneur et M^{me} Fernand Motte, présidente de la section féminine, seront invités à assister au prochain conseil d'administration.
 Les camarades qui ont été retenus lors de la dernière séance et qui se sont fait excuser, peuvent se présenter au siège, tous les jours, de 9 h. à midi et de 14 h. à 18 h. 30, pour toucher le montant semestriel.

La situation financière a été examinée. Elle continue à être bonne. Le recouvrement de la dette normale ; il a été enregistré, depuis la dernière assemblée générale à ce jour, quarante-deux nouveaux sociétaires dont douze par la section féminine et trente par la section hommes, ce qui porte le total à 3.900 membres participants.
 Dans l'intérêt supérieur de la Mutuelle Nadaud et d'accord avec les décisions de l'Assemblée générale, le directeur, les commissions d'administration et leur président, M. Edouard Dubois, puisse se consacrer uniquement à la société en prévision de l'application de la loi d'Assurances sociales, actuellement en discussion devant le Sénat et de ne plus solliciter le renouvellement de son mandat à la Commission cantonale d'assurance obligatoire.

M. M. Cateau, H. Parent, H. Bouvy, J. Be Belton, G. Sanguin et E. Leclercq, sont désignés pour l'élection aux commissions cantonales d'assurance obligatoire, qui aura lieu le 10 juillet.
 Les commissions se réuniront à nouveau, vendredi, à 7 h. 30 du soir, 60, boulevard de Strasbourg.
L'ordre du jour comportera : Loi d'Assurances sociales devant le Sénat ; affaires courantes ; séance du 10 juillet. Les présidents de sociétés de secours mutuels sont invités à cette réunion.

DUCASSE ANNUELLE DU QUARTIER CHEVAL BLANC. — Cette fête aura lieu dimanche prochain. Elle coté rappelle aux familles que des places seront mises à leur disposition gratuitement, et distribuées aujourd'hui mercredi, à l'heure habituelle par le service compétent.

Établissements MONNIER & LAMARQUE, 119, rue d'Anst, Roubaix (Tél. 19.65), Charbons, Anthracite, Ardoises, Spécialité de Brandy. 24506

PAROISSE ST-STULPICE. — Des autocarions seront mis à la disposition des membres de l'Union paroissiale des hommes, pour se rendre le dimanche 10 juillet, à l'Assemblée générale de la F.N.C. à Lambartart. Ceux qui désirent profiter de ce moyen de locomotion, sont priés de se faire inscrire dès maintenant chez le coadjuteur de la Maison Saint-Louis, 71, rue Descartes.
UN BON ESTOMAC, L'INTESTIN LIBRE, UN SANG PUR, voilà ce que vous pouvez sûrement avoir en prenant, de temps à autre, du « NORODOL ». 38941

GRANDE-HARMONIE. — Jeudi à 20 h. 15, concert au Square Herce Cateau. Vendredi à 20 h. répétition générale unique pour les concerts du 14 juillet.
ORPHEON « LES INNOFFENSIFS ». — Ce soir mercredi, répétition générale.
CERCLE OLYMPIQUE LES XL (Société nationale). — Aujourd'hui mercredi, à 19 h. 30, sit, répétition générale.
COGORDIA HARMONIE. — Ce soir, à 30 h., répétition générale.
UNION LYRIQUE. — Ce soir, à 19 h. 20, répétition générale.

FÉLIX POTIN Grand-Place LILLE
LIVRE A DOMICILE à ROUBAIX le VENDREDI
SUR DEMANDE
 Envoi du Catalogue.
 Envoi échantillons vins.
 Visite du Représentant. 20042

UN BEAU GESTE EN FAVEUR DES ENFANTS DES ECOLES LIBRES. — Nous avons annoncé qu'une souscription était ouverte à Croix, en vue d'offrir des gateaux aux enfants des écoles libres, qui en ont officiellement privés le 14 juillet.
 Une de nos lectrices de Journal, M^{me} Dufour, originaire de Croix, nous a fait parvenir, hier, une somme de 500 francs, dont 250 pour les enfants des écoles libres et 250 pour les combattants dont les enfants fréquentent les écoles libres. Nous avons fait aussitôt parvenir cette somme au président du Comité de souscription.
 Nous félicitons M^{me} Dufour et nous la remercions très sincèrement de ce beau geste.
CHORALES ST-ROCHE. — Répétition ce soir mercredi, à 20 h.
NOUS RAPPELONS A NOS LECTEURS que les annonces peuvent être déposées chez M. Clovis Dewas, 10, rue Jean-Jaures. 20257

contre le vol du volant de réservoir de LE FRED STOP FICHET
 en vente : agence FICHET et garage WASQUEHAL

Un pavillon est cambriolé sur le boulevard de Tourcoing
 L'autre nuit, des cambrioleurs se sont introduits dans le pavillon appartenant à M. Pierre Pollet, propriétaire, 67, rue Saint-Jacques, à Tourcoing et situé le long du boulevard de Tourcoing, au lieu dit « Le Carlet ». Ils ont dérobé de nombreux objets, dont nous donnons ci-dessous la nomenclature : 12 cuillers à café en métal anglais, 12 cuillers à dessert, 12 fourchettes à dessert, 6 cuillers à soupe, 12 cuillers en bois, 12 couteaux ordinaires et deux grands couteaux à découper ; 12 serviettes à thé, une paire de soulers de dames, 4 tabliers et quelques objets de toilette.

Pour pénétrer dans le pavillon, qui est inhabité la nuit, les voleurs n'ont eu qu'à franchir une balie entourant la propriété et briser ensuite un carreau. Constatant sans doute les habitudes de la maison, ils purent opérer en toute quiétude.
 M. Pollet, qui estime le préjudice causé à environ 700 francs, a déposé une plainte à la gendarmerie de Roubaix, qui est decedue sur les lieux pour enquête.

LE COMMISSARIAT DE POLICE. — Par décret présidentiel du 29 juin 1927, un commissariat de police de 2^e classe est créé à Wasquehal.
 Comme nous l'avons déjà annoncé, M. Joret, précédemment commissaire spécial de police adjoint de 2^e classe à Jeumont (Nord), a été nommé à ce poste.
 M. Joret entrera en fonctions lundi prochain et son bureau sera installé à la Mairie (rez-de-chaussée).

LES FÊTES DU CAPREAU. — Les fêtes se dérouleront dimanche, mardi après-midi, au rond-point du Capreau, pour obtenir un emplacement en vue de la ducasse annuelle, qui se déroulera dimanche et lundi. Le programme de ces journées est copieux et nul doute que les promeneurs seront nombreux, dimanche et lundi, dans le populaire quartier.
 En plus des divers jeux qui auront lieu dimanche et lundi, nous rappelons que le départ de la course cycliste (Circuit de Wasquehal) sera donné lundi, à 5 h. 30.

CONSULTATION DES NOURISSEONS aujourd'hui mercredi, à 15 h., à l'École maternelle de Capreau et demain jeudi, à la même heure, à la Mairie, pour le quartier du Centre.
AU CHORAL LAURENTS. — Demain jeudi, à 20 heures, répétition générale à la salle des fêtes de la Mairie.

Vous trouverez des cachettes et deventures de cheminées les moins chers 29, rue du Bois, à Roubaix. 20230

HUILLE DE TABLES CHARBONNEUX
WATTELOS

MORT DE M. LE DOCTEUR JACQUEMONT
 Nous apprenons avec regret la mort de M. le docteur Léon Jacquemont, décédé hier matin, en son domicile, rue de la Poste, 15, à l'âge de 72 ans.
 M. le docteur Jacquemont, originaire de Radinghem, était installé à Wattrelos depuis quarante-cinq ans. Il fut, il y a trente ans, adjoint au maire et durant de nombreuses années il fut médecin de l'Assistance et inspecteur des écoles. Il avait démissionné de ces fonctions il y a six mois, pour raisons de santé.
 Nous prions sa famille d'agréer l'expression de nos cordiales condoléances.

VERIFICATION DU PUISS DU PAIN. — Dans la journée d'hier, M. Bruo, commissaire de police, a procédé dans les quartiers de Laborieux, au Crétinier et de la Vieille-Place, à la vérification du poids du pain mis en vente. Des échantillons de 15, 20, 25, 30 grammes ont été constatés chez certains boulangers, ceux-ci ont été invités à verser d'une façon particulière sur le poids du pain qu'ils livrent à leurs clients.

FANFAIRE ACCORDEONISTE « L'AVE-NIR ». La Société d'accordeons de notre ville a été établie chez M. L. Cedron, 20, rue du Crétinier, nous informe que c'est par erreur qu'elle a été désignée hier sous le titre « Fanfare Accordeonistes Wattreloises ». La Commission fait connaître que, comme auparavant, la société porte toujours le titre de Fanfare accordéonistes « L'Avenir » de Wattrelos.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — M. le Contrôleur des Contributions ne pouvant se rendre aujourd'hui mercredi, à la Mairie, nous prions nos collègues de se rendre, le samedi 11 juillet, de 15 à 18 h. En cas d'urgence, les contribuables peuvent se présenter vers M. Joret, à Roubaix, demain jeudi, entre 14 et 16 h.
CHORALES DES GAIS BOSSONNOLS. — Demain jeudi, répétition générale à 20 h.

CONSULTATION DE NOURISSEONS jeudi, à l'École de filles de la rue de Boulogne, à 9 heures ; à l'annexe de l'Hôtel de Ville, à 14 h. 30.

La vie est chère, l'argent est rare
 Il faut chercher de plus en plus à restreindre les dépenses. Il est un moyen pourtant très simple, que tout le monde connaît et que beaucoup méconnaissent : employer plutôt mail. Le veuille ! Quel est dans un ménage le travail le plus épuisant, le plus fatiguant, le plus long et qui occasionne autant de dérangements et de dépenses.
 Vous l'avez deviné : c'est le lessivage du linge.
 Ce travail qui vous donne ordinairement une grosse journée de fatigue, peut être fait aisément en moins de 3 heures et votre lessive et elle est importante et nécessaire par exemple 2 fois par semaine. Il n'y a rien de plus simple que de venir à plus de 4 francs tout compris : savon lessive, amidon, charbon, etc. De plus, le linge lessivé doit être d'une blancheur parfaite, sans aucune tâche.
 Pour cela, il faut absolument votre façon de lessiver, vieille de quelques centaines d'années et employer Bianco, mais non pas un petit bon-heur selon votre inspiration comme vous l'avez probablement toujours fait jusqu'à ce jour, mais en suivant scrupuleusement le mode d'emploi qui est des plus simples. Le moindre changement que vous y apporteriez vous ferait perdre le bénéfice de la plupart des avantages procurés par ce merveilleux produit.
 Voyez notre annonce page 8 et les quelques améliorations apportées à son mode d'emploi et suivez une fois nos conseils, vous regretterez de ne l'avoir pas fait plus tôt. 20253d

LANNON
LES FUNÉRAILLES DE M. Oscar BERTREMIEX, ancien maire. — Mardi, 10 h., ont eu lieu les funérailles de M. Oscar Bretteviex, ancien maire, administrateur de l'Hospice et du Bureau de Bienfaisance, délégué cantonal.
 La Musique Municipale, qui précédait le cortège, s'est fait entendre sur le parcours du cortège et à l'église.
 Les coins du poêle étaient tenus par MM. Samuel Dujardin, Paul Vandenberghe, Jean Deffennes, industriels et Emilie Thomas, amie du défunt.
 Le deuil était conduit par le fils du défunt, que suivait de très nombreuses assistances. La messe a été célébrée par M. l'abbé Bailleur, curé de la paroisse.
 A l'issue de la cérémonie, le cortège s'est formé pour se rendre au cimetière, où M. M. Mercher, délégué cantonal et Samuel Dujardin ont pris la parole et ont rappelé en termes émus les nombreuses services que le défunt a rendus pendant sa carrière de maire et dans l'exercice de ses autres fonctions.
CONSULTATION DES NOURISSEONS jeudi, à l'École des filles.

SABLÉ DES FLANDRES
CREATION GESLOT & VOREUX. 20262

BAISEIUX
Après la découverte d'un cadavre
 Le Parquet de Lille a chargé M. le docteur Viot de faire, mardi dans l'après-midi, l'autopsie du corps de M. Louis Delaet, qui habitait rue d'Escaut, fut trouvé en état de décomposition dans le grenier de son domicile.
 Le praticien fera parvenir à M. le Procureur de la République un rapport circonstancié sur les causes de la mort.
CONSULTATION DE NOURISSEONS aujourd'hui mercredi, à 15 h. 45, à la Mairie.

Pent-être désapprouve-t-elle ma vie jusqu'ici.
 — Marina ne verra que votre situation présente. Puis, je vous l'ai dit, je parlerai à Chausse.
 — Il y a vous écoutez pas ; lui me déteste. Et pourquoi donc ?
 — Oh, c'est une histoire stupide. Il aurait voulu m'épouser.
 — Ah !
 — Il est mon cousin si éloigné qu'à peine sommes-nous parents. Mais il m'était antip